

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 5 mars 2015 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2012 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz

NOR : AFSA1530146A

La secrétaire d'État auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment ses articles 4 et 12 ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2012 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz Mme Nadine Carpentier, proviseure du lycée professionnel Jean-Victor-Poncelet, Metz, en remplacement de M. Gilles Thépot.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 5 mars 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe de service,
adjoite à la directrice générale
de la cohésion sociale,*
K. JULIENNE